

Pour le traitement des déchets non valorisables
L'installation de stockage des déchets non dangereux
l'Étrole Les Pineaux



JUILLET
2012





Concertation autour de la construction du site

Avant la réalisation de l'équipement, une concertation a été menée par le Conseil Général et Trivalis. Elle a réuni le Conseiller Général du canton de Mareuil-sur-le-Lay, le maire et le conseil municipal de la commune des Pineaux, le maire de Thorigny, commune riveraine, le vice-président de Trivalis représentant le secteur du Sud-Vendée, un représentant de la Chambre d'Agriculture, des riverains de la future installation de stockage (ISD), des représentants de la profession agricole locale, d'associations et des écoles. Ensuite, après le démarrage des travaux d'aménagement, un comité de suivi du chantier a succédé au groupe de concertation, reprenant les mêmes personnes, et observant in situ les mesures de sécurité mises en oeuvre dès la construction.

Une installation nouvelle génération

L'installation de stockage des déchets de l'Étrole est un équipement public de nouvelle génération pour le stockage des déchets non valorisables. C'est le deuxième site, de ce type, réalisé en Vendée par le syndicat départemental Trivalis, dans le cadre du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Vendée défini par le Conseil Général.

Le site de l'Étrole reçoit des déchets ménagers et assimilés, non recyclables.

Parcours des déchets

A l'arrivée sur le site, les camions parviennent jusqu'à l'alvéole de stockage en exploitation. Les déchets, préalablement mis en balles, sont déchargés du caisson, à la pelle mécanique, pour être stockés dans l'alvéole. Les balles sont empilées les unes sur les autres et recouvertes quotidiennement avec de la terre ou des gravats pour éviter les envols et les odeurs.



Des chiffres

Date de mise en service : février 2011
 Surface du site : 15,8 ha dont 10,2 dédiés au stockage des déchets
 Tonnage annuel maximum autorisé : 24 200 tonnes
 Durée d'exploitation : 20 ans

Exploitation progressive des alvéoles

A terme, les 2 casiers de stockage comprendront 14 alvéoles, chacune d'une superficie maximum de 5 000 m². Ces alvéoles sont exploitées les unes après les autres. Pendant que l'une est remplie, une autre est prête, en attente d'utilisation. A la fin de l'exploitation d'une alvéole, cette dernière est réhabilitée avec une couverture étanche. De la terre végétale est ensuite disposée sur l'alvéole et un engazonnement est réalisé.

Le procédé d'exploitation, alvéole par alvéole, permet de limiter la production de lixiviats et d'optimiser leur collecte et leur traitement. Le captage du biogaz, une fois l'alvéole réhabilitée, est mis en oeuvre.

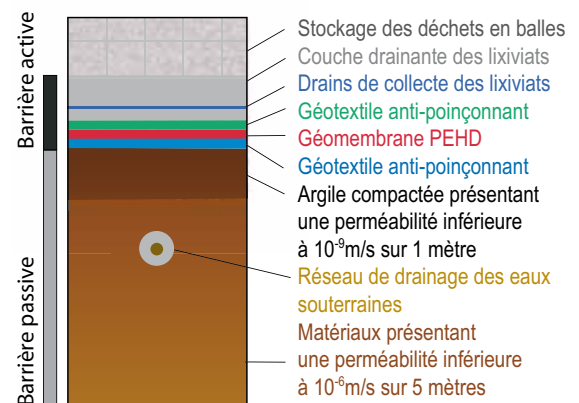
Barrières infranchissables

Pour assurer l'étanchéité totale du site, la réglementation impose la création de deux barrières de sécurité pour protéger le sous-sol.

La première barrière argileuse, dite passive, sur une hauteur de 5 mètres, a été repérée lors des sondages réalisés dans le sol, dans la phase d'études du projet. Cette argile est présente à l'état naturel sur le site.

Conformément à la réglementation, cette première barrière a été complétée, sur 1 mètre, par un remblai argileux très compacté (une goutte d'eau mettrait 31 ans à traverser ce mètre d'argile).

La seconde barrière dite active a été créée en installant une succession de géomembranes en plastique PEHD sur le fond et le flanc des alvéoles de stockage pour isoler totalement les déchets.



Coupe d'un casier de stockage

Traitement et contrôle des effluents

Les lixiviats, eaux de pluie ayant traversé les déchets et contenant d'éventuelles matières organiques, sont collectés au fond des alvéoles, via des drains, et acheminés vers une station de traitement. Cette unité assure l'épuration complète des eaux souillées. Après contrôle, elles sont rejetées dans le ruisseau du Tourteron, entre novembre et avril de chaque année calendaire afin de ne pas dégrader la qualité physico-chimique des eaux du milieu naturel. Les biogaz, issus de la fermentation des éventuels déchets biodégradables résiduels, sont aspirés dans un puits de captage et acheminés vers une torchère pour être brûlés. Les rejets atmosphériques sont régulièrement analysés. La quantité de biogaz est trop faible pour une valorisation des effluents gazeux.

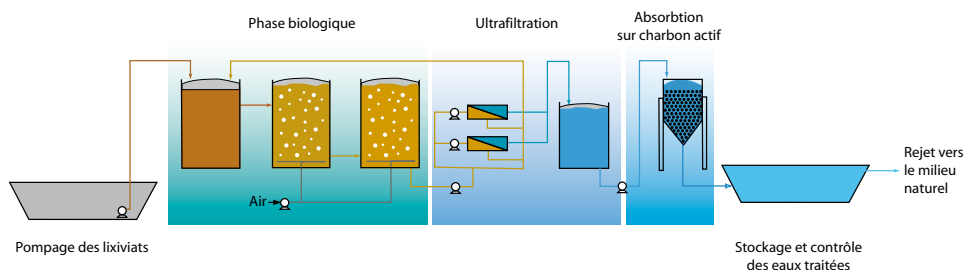


Schéma de traitement des lixiviats



Éviter les nuisances

Pour limiter les envols, les déchets sont cerclés (balles constituées), des filets anti-envols sont installés sur la digue et les balles sont régulièrement recouvertes avec de la terre.

Pour prévenir d'éventuels départs de feu, des capteurs à incendie sont également déployés autour de la zone d'exploitation.



Transparence et qualité environnementale

Surveillance de l'activité agricole

Dans le cadre d'une convention-cadre, le syndicat départemental Trivalis et la Chambre d'Agriculture de la Vendée sont partenaires pour préserver et surtout maintenir la qualité de l'activité agricole autour du site de L'Étrole, dans un périmètre de 500 mètres. Trivalis réalise un programme de surveillance environnementale (suivi de la qualité des eaux, du sol et de l'air dans un périmètre de 500 m).

Un comité de suivi est mis en place pour partager le résultat de toutes ces analyses et relevés. Ce comité est animé par Trivalis et rassemble, une fois par an, outre la Chambre d'Agriculture, les agriculteurs exploitants autour du site de L'Étrole.

Suivre et informer

Le site de L'Étrole étant une installation classée, une commission locale de suivi de site se réunit une fois par an. Présidée par le Préfet, cette commission rassemble Trivalis, des représentants des collectivités concernées, des riverains ou des associations de protection de l'environnement et les administrations de l'État.

L'énergie solaire exploitée

Des panneaux solaires, pour chauffer l'eau sanitaire du bâtiment administratif, et des panneaux photovoltaïques, pour produire et vendre de l'énergie électrique, sont installés sur la toiture des bâtiments administratifs, constituant ainsi un toit multifonctions.

ISO 14 001

Certifiée ISO 14 001, l'exploitation du site de L'Étrole assure l'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à son activité.



ISD de l'Étrole